

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -11 - 01

Séance du 20 novembre 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 5

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, Messieurs, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE**

COMMUNE

EXERCICE 2018

Etaient représentés :

Adjoints : Madame Andrée SAMAT (procuration à Monsieur le
Maire), Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur
Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
(procuration à Madame Christine MANFREDI)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Marie-
Claire PELOT-PAPPALARDO, Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20181120-DEL20181101-BF
Date de télétransmission : 03/12/2018
Date de réception préfecture : 03/12/2018

Vu le Budget de la Commune – exercice 2018,

Considérant la consultation de la Commission des Finances en date du 8 novembre 2018,

Considérant le Compte Administratif de l'exercice 2017, adopté par délibération du 29 mai 2018,

Considérant l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2017, adoptée par délibération du 29 mai 2018,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Supplémentaire, exercice 2018,

Le Budget supplémentaire proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 14 132 906,07 €.

Section de Fonctionnement

Dépenses	4 546 217,10 €
Recettes	4 546 217,10 €

Section d'Investissement

Dépenses	9 586 688,97 €
Recettes	9 586 688,97 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par :

24 Voix POUR

4 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART)
(Messieurs Dominique OLIVIER, Alain PATOULLARD)

2 Voix CONTRE

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

Le Budget supplémentaire de la Commune, Exercice 2018,

Arrête le montant des dépenses et des recettes à la somme de 14 132 906,07 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY